

02/ NOUVEAU FORMAT FINALES COUPES INTERCLUBS

Les équipes sont composées de 4 ou 5 joueurs pour les catégories : 4ème, 3ème division et vétérans (1 remplaçant(e) autorisé).

Pour la catégorie mixte l'équipe de 4 ou 5 comprend au minimum deux féminines : catégories acceptées : F3, F4, M3, M4.

Le match se déroule en deux tours

1er tour : simultanément

- | | |
|-----------------|-------------------|
| ✓ Une triplette | 13 points ou 2h00 |
| ✓ Un simple | 13 points ou 2h00 |

Pour la catégorie mixte, une féminine obligatoire pour chaque partie

2ème tour : simultanément

- | | |
|-----------------|-------------------|
| ✓ Une doublette | 13 points ou 2h00 |
| ✓ Deux simples | 13 points ou 2h00 |

Pour la catégorie mixte, une féminine obligatoire en doublette et pour un des deux simple.

Le joueur disputant le simple du 1^{er} tour ne peut disputer celui du 2^{ème} tour.

Les féminines peuvent venir de différentes associations au niveau Départemental.

REMARQUE : Pour le décompte des points : 1 point par partie gagnée, à 3 points le match est gagné.

03/ PROGRAMME



Pour les accompagnants samedi matin le marché de Vienne est le 3^{ème} plus important de France.

Vienne ville Gallo-Romaine avec de très beaux monuments : temple, théâtre antique, cathédrale etc....

/ VENDREDI 13 SEPTEMBRE

A partir de 17h00, réception des équipes au boulodrome

19h30 **Buffet froid offert à tous les participants (joueurs et accompagnateurs)** par la Boule de l'Amballon sous réserve de l'inscription avec la fiche réservation repas dans les délais impartis.

/ SAMEDI 14 SEPTEMBRE

08h00 ¼ de finale de chaque catégorie

13h00 Repas sur place

14h30 ½ finale de chaque catégorie

14h45 Complémentaire en quadrette, Coupe de la Ville

/ DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

08h00 Finales toutes catégories

8h à 10h Parties en « triplète et en simple »

8h à 10h Demi-finales complémentaire

10 h 30 à 12 h 30 Partie en doublettes et en simple

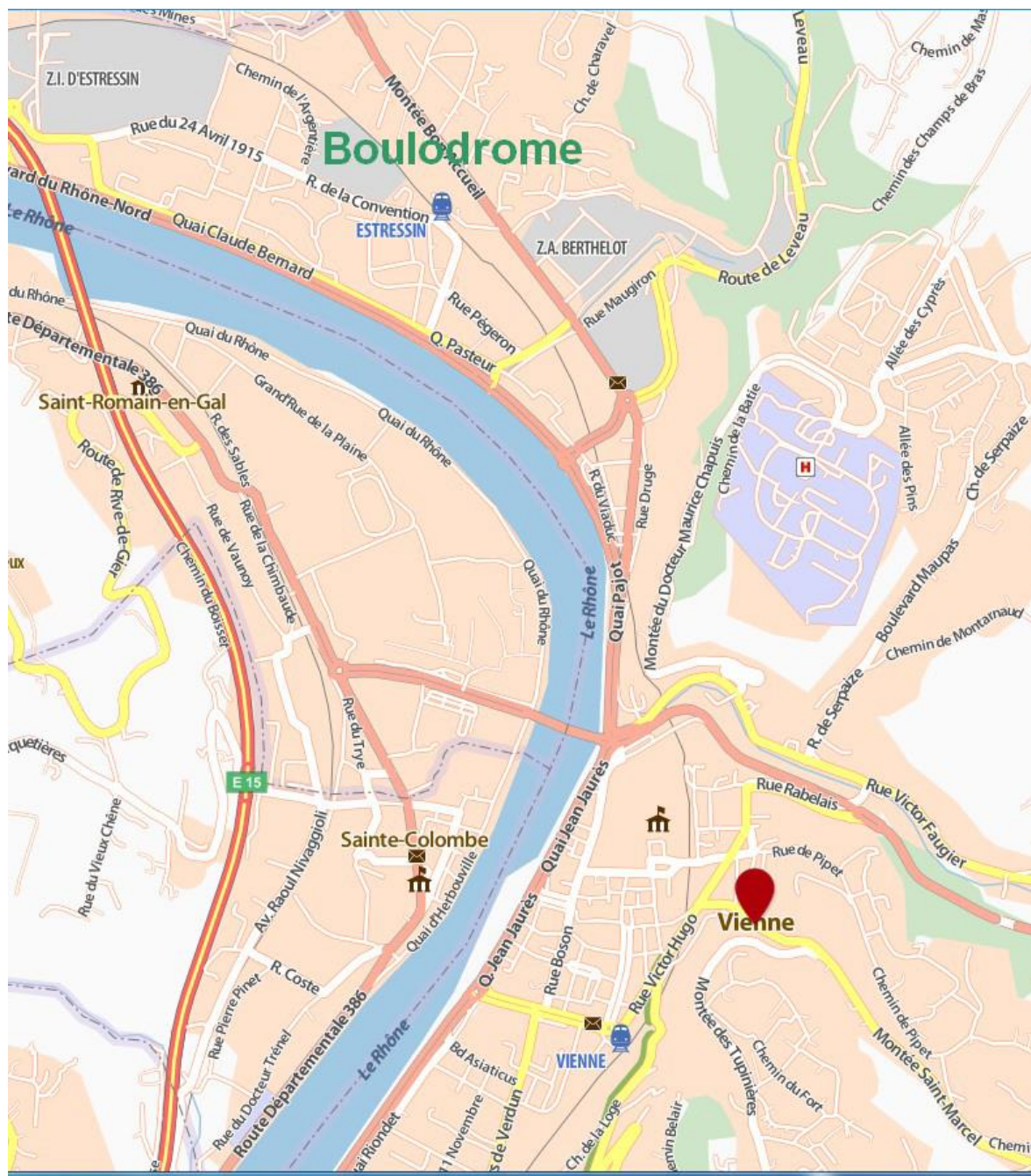
10 h 30 à 12 h 30 Finale coupe de la ville

13h00 Repas sur place

14h30 Annonce du palmarès et récompenses

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de l'annonce du palmarès le dimanche 15 septembre vers 14 h 30 en présence des personnalités et des responsables

04/ PLAN D'ACCES



05/ LISTE DES HÔTELS

Cette liste est indicative et n'engage pas l'organisateur,

Hôtel 1ère Classe LYON SUD :

19, Chemin des Mines 38200 VIENNE 04 74 31 74 60
A 500 m du Boulodrome Confort modeste

Hôtel Restaurant Le Reventel :

555 RN7 Saint Christ 38121 REVENTIN VAUGRIS 04 74 78 83 50
à 6 kms

Hôtel de la Poste :

47, cours Romestang 38200 VIENNE 04 74 85 02 04
à 2 kms

Hôtel IBIS Budget :

Cours de Verdun, Place Camille Jouffray 38200 VIENNE 04 74 57 82 01
à 2 kms

Hôtel 1ère Classe :

Zone de Charnevaux, 38 Chasse Sur Rhône 0 892 707 260
à 8 kms

Hôtel Formule 1 :

Chasse sur Rhône 1, Avenue Frédéric Mistral 0 891 705 279
à 8 kms

Hôtel Campanile :

Rue Pasteur Chasse sur Rhône 04 78 07 03 04
à 8 kms

Hôtel et Restaurant La Ferme à André :

2, Montée Hôtel de ville 38440 Saint Jean de Bournay 04 74 87 75 82
à 20 kms



06/ QUESTIONNAIRE SPORTIF

A compléter et à retourner impérativement avant le 31 août 2019, **accompagné du chèque d'un montant de l'engagement (20€ pour les 3^{ème}, 4^{ème}, vétérans et féminines)** à l'ordre de la FSCF à adresser à :
Monsieur Christian Faure – 1 Impasse Albert Londres – 42230 Roche la Molière.

NOM et ADRESSE de la SOCIETE QUALIFIEE	
COMITE DEPARTEMENTAL	
CATEGORIE	VETERAN – 3 ^{ème} DIVISION – 4 ^{ème} DIVISION – FEMININE (*)
NOM – PRENOM :	N° de LICENCE :
1-	
2-	
3-	
4-	
5-	

Toute correspondance relative à ce déplacement doit être adressée au Chef d'Equipe.

NOM	PRENOM	ADRESSE	☎

OBSERVATIONS :

ATTENTION : la tenue doit être uniforme pour les joueurs d'une même équipe, avec au minimum un haut identique (polo, chemise). Les équipes qui ne rempliraient pas ces conditions seraient éliminées dès la 1^{er} partie et ne pourraient prétendre à un dédommagement quel qu'il soit.

Fait à	le
Signature du responsable :	

(*) Rayer les mentions inutiles

07/ RESERVATION REPAS

A retourner impérativement **avant le 31 août 2019** dernier délai à :

Jean Claude VALENTIN

21 Rue Joseph Brenier

38200 VIENNE

Chèque libellé à l'ordre de : La Boule de l'Amballon

ASSOCIATION :

DEPARTEMENT :

CATEGORIE :

EQUIPE (Nom et Prénom du Chef d'équipe) :

EXPEDITEUR :

TELEPHONE :

EMAIL :

Buffet froid à 19h30 - Vendredi 13 septembre			
Nombre de participants		GRATUIT	=
Repas du midi - Samedi 14 septembre			
Nombre de repas joueurs		16,00 €	=
Nombre repas accompagnants		16,00 €	=
Repas du midi - Dimanche 15 septembre			
Nombre de repas joueurs (<i>pour les équipes qualifiées, repas pris en charge par la commission nationale</i>)		0 €	////////////////////
Nombre repas accompagnants		16,00 €	=
TOTAL			

Numéro du chèque joint :

Règlement par chèque (bancaire ou postal). Libellé à l'ordre de **La Boule de l'Amballon** à joindre avec la réservation

Fait à

le

Signature du responsable :

Révéler la passion qui vous anime !



Fédération Sportive et Culturelle de France ■ 22, rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65 ■ fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr